

2021

Chagnon

Bulletin municipal de

www.chagnon42.fr

Nouvelle équipe municipale...



...et nouveau logo



Un nouveau logo pour Chagnon

Nouveau conseil municipal, nouveau logo ? Non pas tout à fait, car ce projet était déjà en cours. Les adjoints et conseillers du précédent mandat avaient à cœur de finaliser ce projet avec les nouveaux arrivants. Le village étant déjà doté d'un logo créé en 2000, le but n'était pas de changer les valeurs qu'il représente, mais de donner une nouvelle dynamique et modernité.

Un pont du 14^{ème} siècle, c'est la première image qui nous vient à l'esprit lorsque l'on nomme Chagnon ; dessous s'étire paisible et parfois moins sage la Durèze : le représenter sur le logo est une évidence. Il fallait juste l'épurer d'un graphisme plus minimaliste permettant de créer de l'espace pour le village, lequel est dessiné sans fioriture, mais si reconnaissable avec sa chapelle du 12^{ème} siècle, cœur de la cité. Le choix de la cerise en lieu et place du « o » de Chagnon s'impose encore et toujours par son côté ludique et en souvenir du fameux marché aux cerises. Enfin, les couleurs pastel agrémentées de vert sur la droite pour la campagne environnante et un ciel en « fondu » définissent toute la douceur de vivre dans notre village que chaque Chagnotaire saura reconnaître.



Mairie

72 rue de la Fontaine Disparue
42800 CHAGNON
TEL 04 77 75 44 10
Mail : mairie@chagnon-42.fr
Site internet : chagnon42.fr

.....
Permanences du maire :
vendredi matin
ou sur rendez-vous

Horaires d'ouverture
du secrétariat :

Lundi : 13 h 15 - 17 h 30
Mardi : 8 h 15 - 12 h
Jeudi : 8 h 15 - 12 h / 16 h - 19 h
Vendredi : 13 h 15 - 17 h 30

Directrice de publication :
Mme Frédérique CHAVE
Avec le concours de l'équipe
communale : Dominique
PAGLIARIN ; Virginie CHIRAT ;
Colette CHAISE et Dominique
DUGAND
Réalisation : Studio109
0622255576
Impression Caradot à Pélussin
Tirage 300 exemplaires.

Sommaire

P. 3	Le mot du Maire
P. 4	La nouvelle équipe municipale
P. 5	Les employés communaux
P. 6	Le budget
P. 7	Les travaux
P. 9	Le Critérium du Dauphiné
P. 10	L'aqueduc Romain
P. 11	Périscolaire
P. 12	Projet école
P. 13-15	Vie associative
P. 16	Vie de la commune
P. 17	Syndicats et intercommunalité
P. 20	Info COVID19
P. 21	Environnement
P. 22	Etat Civil
P. 23	Démarche administrative

Location des salles

SALLE DU CERCLE

Habitants de CHAGNON :

85 € du 1^{er} mai au 30 septembre

100 € du 1^{er} octobre au 30 avril

Extérieurs :

170 € du 1^{er} mai au 30 septembre

185 € du 1^{er} octobre au 30 avril

Caution : 300 € pour restitution conforme de la

salle. 85 € pour ménage correct

Option : ménage 50 €

SALLE COMMUNALE

Habitants de CHAGNON : 200 €

Extérieurs : 350 €

Caution : 500 € salle et 100 € ménage

30 € pour location jour supplémentaire dimanche.

La Lettre du Maire

Madame, Monsieur,
Chers Chagnotaires,

Mon équipe se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous apporte joie bonheur et réussite dans vos projets.

En ce premier édito, je tiens particulièrement à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée le 15 mars dernier. Nous avons réellement pris nos fonctions le 25 mai 2020 dans un contexte sanitaire bien compliqué.

Notre pays vit actuellement une crise sans précédent. L'épidémie du COVID19 marquera à jamais nos esprits. J'ai une réelle pensée pour tout le personnel soignant qui se bat sans relâche pour sauver des vies. Le Gier a été fortement impacté par cette épidémie et nous déplorons nos pertes humaines. Nous ne vous le rappellerons jamais assez, ce virus ne doit pas être pris à la légère. Le port du masque, le respect des gestes barrières sont aujourd'hui nos seuls moyens de nous protéger et protéger les personnes que l'on aime. Nous avons espoir de retrouver prochainement « notre vie d'avant » afin de pouvoir profiter pleinement de nos familles, de nos amis.

Je tiens particulièrement à remercier les institutrices qui ont accompagné nos enfants par le biais d'une « scolarisation à distance ». Parents, élèves, tous ont joué le jeu et nous pouvons en être fiers. Merci à Françoise qui a investi de son temps en rafraichissant la marelle de notre cour de récréation, mais aussi à Souad qui a pris ses fonctions dans un contexte tellement particulier. Le respect

des protocoles d'hygiène a permis d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles.



Nous avons six années devant nous pour mener à bien nos divers projets afin de continuer à rendre notre village le plus agréable possible.

Notre année aura été également marquée par le départ de Virginie Querret. Nous la remercions pour ses années de travail fourni. Perrine Joly a pris la suite de l'aventure depuis fin novembre. Grâce à l'implication de notre personnel, mais aussi de Bernadette, nous avons pu maintenir le centre de loisirs ouvert. Merci à Sylvain pour son travail d'entretien réalisé pendant le premier confinement de

notre station d'épuration. Sans son intervention renforcée, nous aurions eu de gros dégâts du fait des jets massifs de lingettes et autres dans nos sanitaires !

Je pense également à nos associations et bénévoles qui n'ont pu mener à bien leurs activités. Ils ont à cœur de dynamiser notre village !

J'ai la chance aujourd'hui d'être entourée d'une équipe volontaire, entreprenante qui malgré ses charges professionnelles et familiales accorde beaucoup de son temps pour se rendre au service de notre village. N'hésitez pas à solliciter mes trois adjoints dans leurs domaines de compétences.

En septembre 2020, le projet de changement de la chaudière de l'école et des appartements, porté par l'ancienne équipe, a vu le jour.

Nous avons six années devant nous pour mener à bien nos divers projets afin de continuer à rendre notre village le plus agréable possible. Le premier sera pour l'année 2021, la mise en sécurité de diverses zones ainsi que la reprise de la signalétique. Des travaux d'aménagement de stationnement sur le parking de la Cure ont été réalisés en fin d'année.

Notre équipe, Brigitte et Myriam nos deux secrétaires de Mairie, sommes à votre disposition et à votre écoute, toujours dans un souci de respect, de transparence et de confiance.

Bonne Année 2021 à tous. Prenez bien soin de vous.

Frédérique CHAVE

La nouvelle équipe municipale



Frédérique CHAVE

Maire

CCAS
Finances
PLU, assainissement, eau
Personnel communal
SIPG (titulaire)
SIEL (titulaire)
CCID
Syndicat des Roches (titulaire)



Pascal COLOMBAN

1^{er} adjoint

PLU, assainissement, eau
Voirie - Travaux bâtiments
Personnel communal
Police
CCID - Commission appel
d'offres (titulaire)
Syndicat des Roches
(suppléant)



Dominique DUGAND

2^e adjoint

CCAS (équivalence
communale)
Ecole, cantine, périscolaire
Culture, associations,
jeunesse
Communication
Personnel communal - CCID
Syndicat des Roches (titulaire)
SIPG (suppléant)
SIPG (titulaire : commission
centre nautique)



Bruno VACHON

3^e adjoint

PLU, assainissement, eau
Travaux bâtiments
Personnel communal
Police
CCID - Commission d'appel
d'offres (titulaire)



Bernadette FOND

CCAS
CCID
Commission d'appel d'offres
(suppléant)



Dominique PAGLIARIN

CCAS
Ecole, cantine, périscolaire
Communication
CCID



Colette CHAISE

Ecole, cantine, périscolaire
Communication
Syndicat des Roches (titulaire)
CCID
Syndicat Acqueduc Romain
(Suppléante)



Virginie CHIRAT

Finances
Ecole, cantine, périscolaire
Syndicat des Roches
SIPG (titulaire)
CCID



Jean-Michel FOND

Voirie
Travaux bâtiments
Syndicat des Roches
SIPG (suppléant)
CCID
Commission d'appel d'offres
(titulaire)



Maurice PIEGAY

Voirie
Travaux bâtiments
Police
SIEL (suppléant)
CCID
Commission d'appel d'offre
(suppléant)



Eric FERRAND

PLU, assainissement, eau
Culture, associations,
jeunesse
Voirie - Travaux bâtiments
Police
CCID - Commission d'appel
d'offres (suppléant)
Syndicat Acqueduc Romain
(Titulaire)

Nos 6 employés communaux avec leurs prédécesseurs pour 2 d'entre eux.
(Changement en cours d'année).



Brigitte PONCET
Secrétaire de Mairie



Myriam THEVENON
Secrétaire de Mairie



Perrine JOLY
Directrice CLSH (périscolaire
et vacances scolaires).
A remplacé Virginie
QUERRET



Virginie QUERRET
Ancienne directrice CLSH
jusqu'à début juillet (fin année
scolaire).



Françoise Fond
ATSEM + Périscolaire



Souad KERROUA
Nettoyage des locaux communaux +
Périscolaire
A remplacé Bernadette FOND



Bernadette FOND
Nettoyage des
locaux communaux
+ Périscolaire
jusqu'à mi-mars
(début du mandat).



Sylvain ORIGINE
Entretien des bâtiments et des extérieurs +
lagunes.

Assistante sociale

Mme MASSON

Permanences Rive de Gier

Conseil départemental, Conseil régional

Délégation à La Vie Sociale

7 Bis avenue Maréchal Juin, 42800 Rive-de-Gier.

04 77 83 01 30

Les lundis et vendredis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Services et prestations : parking, accès handicapé

Parkings à proximité : Parking Libération (300 m)

Egalement en mairie de :

- Cellieu : mardi matin
- Genilac : jeudi matin
- Valfleury : jeudi après-midi.

Conciliateur de justice

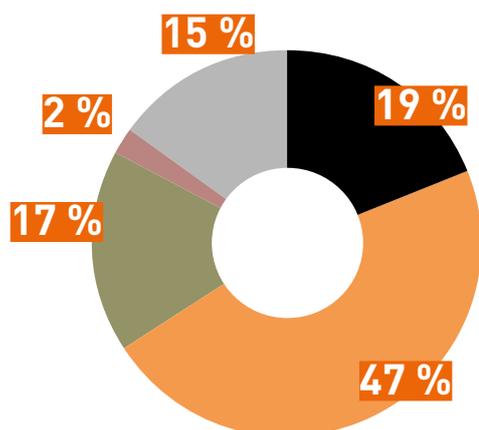
Monsieur VUIGLIO.

Permanences mairie de la Grand Croix, 2^e et 4^e mercredi de
chaque mois

Tel : 04 77 73 22 43.

Budget 2020

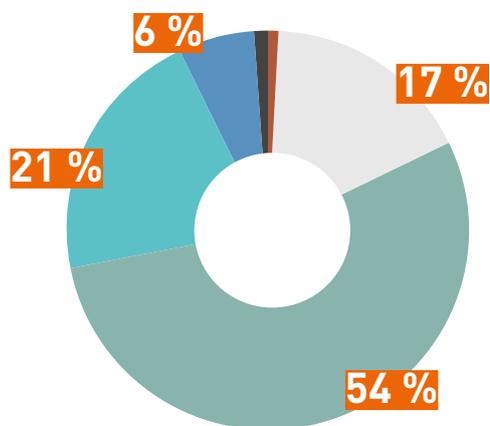
Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général : petit matériel, entretien, réparations, assurances, cantine... (61 621 €)
- Charges de personnel : salaires et charges (156 576 €)
- Charges de gestion courante : subventions, participation syndicat, indemnités d'élus (55 134 €)
- Charges financières : intérêts d'emprunts (5 858 €)
- Divers (50 041 €)

Total dépenses de fonctionnement : 329 230 €

Recettes de fonctionnement



- Remb. rémunérations de personnel (2 485 €)
- Produits des services : périscolaire, cantine, autres prestations... (65 174 €)
- Impôts et taxes (210 467 €)
- Dotations et participations (8 852 €)
- Autres produits : revenus locations... (22 657 €)
- Divers (2 594 €)

Total des recettes de fonctionnement : 386 229 €

Résultats bruts de clôture 2020

En ne tenant pas compte des excédents 2019,

Pour le fonctionnement : +56 998 €

Pour l'investissement : - 28 988 €

Investissement prévu en 2021

Amélioration de la sécurité routière sur l'ensemble de la commune

Monter le dossier de financement des toilettes salle communale pour exécution en 2022.

Les travaux effectués dans la commune en 2020

Réfection du Pont de la Durèze



Le mot du Maire

Je trouve regrettable le passage de camions de + de 3,5 T dans le centre de notre village malgré les interdictions. Nous avons eu de nombreux dégâts au niveau du Pont. La signalisation vient d'être reprise et à cet effet, la collecte des ordures ménagères s'effectuera avec un petit camion sur les zones sensibles (Côte de l'Aqueduc - les Echèdes et la zone de la Durèze) à compter du 08/01/2021.

Chaudière Ecole + Locations



Le mot du Maire

En septembre 2020, le projet de changement de la chaudière de l'école et des appartements, porté par l'ancienne équipe a vu le jour.



Parking Place de la Selle

Station épuration (les lagunes)

Le mot du Maire

Je profite de ce temps de parole pour exprimer ma gratitude envers Sylvain, notre agent technique qui n'a cessé durant tout le confinement d'entretenir notre station d'épuration. L'augmentation de personnes à leur domicile a entraîné l'accroissement massif de jet de lingettes et tampons dans nos sanitaires. Nous avons fait le choix d'habiter en campagne, préservons notre nature ! Sans l'intervention de Sylvain, nous aurions eu de gros dégâts !



2 Places supplémentaires ont été créées pour les locataires de la mairie Place de la SELLE.

Fibre optique

COMMENT SE DEPLOIE LA FIBRE SUR CHAGNON ?

Nous avons constitué un petit groupe afin de comprendre les diverses demandes de certains habitants :

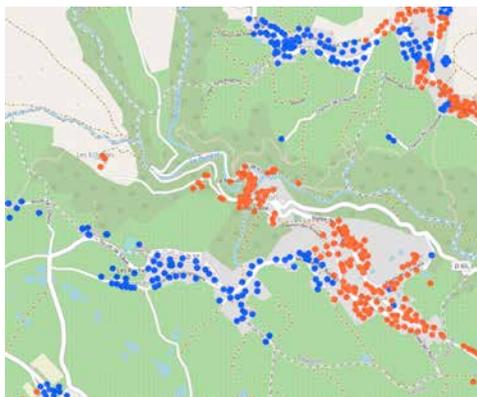
« Pourquoi mon adresse postale n'est pas connue des divers opérateurs, alors que mon voisin est fibré ? »,

« Pourquoi mon quartier n'est pas encore fibré ? »

Pour toutes ces questions récurrentes, nous avons organisé une réunion avec M. Guillaume MICHEL, délégué régional adjoint des relations chez Orange, et directeur des relations avec les collectivités locales, afin qu'il nous explique les démarches à suivre. Il nous a demandé de mettre à jour toutes les adresses du village sur une Base d'Adresse Nationale (B.A.N.) afin que la carte réseau orange se mette en conformité. Après ce travail laborieux, nous lui avons fait un retour par mail afin de lui exposer certaines anomalies

(ex : différence entre l'adresse réseau orange et l'adresse postale).

Pour les quartiers non fibrés, la société SOGETREL, sous-traitant d'Orange, est tenue d'organiser et continuer le déploiement de la fibre. Tout le monde devrait être fibré d'ici fin 2022.



Si à ce jour, nous avons réussi à dénouer certains problèmes (en effet 203 foyers sur 240 ont la possibilité de se raccorder à la fibre optique), il reste encore des foyers sans possibilité de raccordement... Nous sommes en lien avec les divers intervenants pour gérer ces difficultés...

Mr Guillaume MICHEL, ainsi que la société SOGETREL se sont engagés pour nous faire un point régulier sur la continuité du dé-

ploiement de la fibre optique.

Voici ci-contre la carte transmise lors de notre dernière réunion (octobre 2020).

Site Internet et Illiwap

Le site internet de notre commune devenant obsolète, la structure Réseaux des Communes gestionnaire a mis en place une nouvelle version de la plateforme afin de nous permettre d'avoir un outil plus personnalisable et modulable.

Nous prendrons contact avec le service technique approprié dès le début de l'année 2021 afin de travailler sur ce nouveau projet et ainsi mettre à jour notre site web.

Chagnon - Site officiel de la commune : www.chagnon42.fr

Qu'est ce qu'Illiwap sur notre commune ?

L'application ILLIWAP est facile à mettre en place sur votre télé-

phone grâce au QR CODE.

Ce système constitue un progrès considérable d'information des citoyens : il permet à la mairie de diffuser des informations, des vigilances ou des alertes rapidement aux habitants de la commune, mais aussi grâce à la géolocalisation d'envoyer ces alertes aux personnes ayant l'application, mais qui ne sont pas forcément abonnés à notre station, dès qu'ils rentrent sur le territoire de la commune. C'est une application qui respecte les règles RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Il faut savoir par exemple que la commune sait combien de personnes sont abonnées, mais qu'elle ne connaît pas le nom de celles-ci. L'application

Illiwap respecte la vie privée, car ni l'opérateur ni la mairie ne disposent de données à votre sujet.

Pour vous abonner au fil d'informations de la Mairie de Chagnon :

1 - Téléchargez l'application Illiwap

2 — Saisissez le nom de la station dans la barre de recherche OU scannez ce QR Code dans votre application



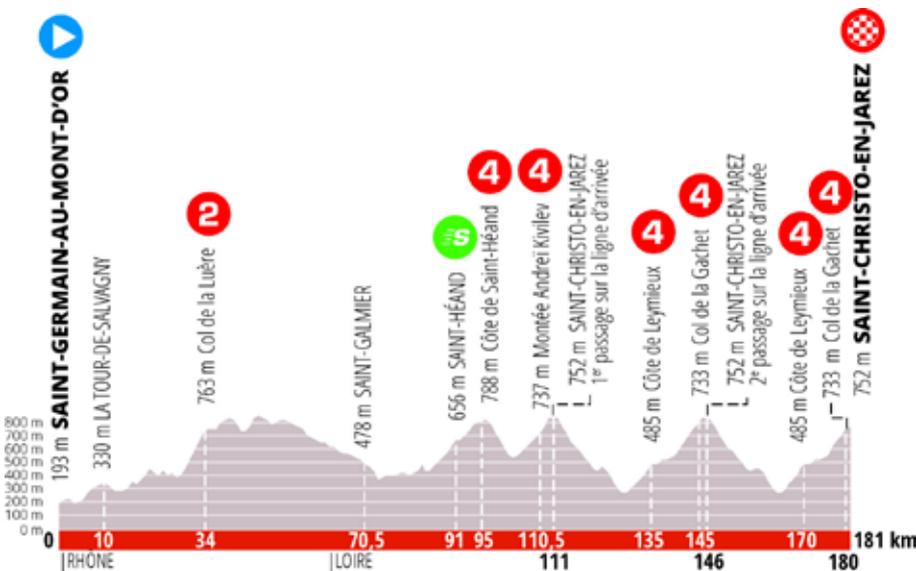
Critérium du Dauphiné

Un vent de fraîcheur a traversé Chagnon cet été grâce à la 1^{ère} étape du critérium du Dauphiné.

En effet, mercredi 12 août 2020, en présence des riverains et supporters amoureux ou non de la petite reine, nous avons pu encourager et applaudir tous ces cyclistes, dont certains de haut niveau, comme les Français Julian Alaphilippe (Futur Champion du monde, 1^{er} du général), Thibaut Pinot (2^e du général), Guillaume MARTIN (3^e du général) et le local Romain BARDET (6^e du général) pour ne citer qu'eux.

Un moment d'animation coloré au gré des maillots et vélos que l'on a vu passer rapidement près de nous sous l'œil vigilant du « Totem » de la maréchaussée, des motards et d'un hélicoptère.

Le gagnant de cette étape fut le Belge Wout Van Aert devant Daryl Impey et Egan Bernal (futur vainqueur du Tour de France). Le vainqueur du critérium 2020 est le Colombien Daniel Martinez.



Matinée auprès de l'aqueduc romain

Le syndicat intercommunal Aqueduc Romain du Gier (SIARG) est chargé de la restauration et de la conservation des sites de l'Aqueduc, un ouvrage d'art datant de plus de 2000 ans.

La nouvelle Présidente, Véronique Zimmermann, a fait créer 3 groupes de travail : un premier pour la restauration et les travaux archéologiques, un second pour la valorisation du patrimoine de l'aqueduc romain du Gier, un troisième afin promouvoir une place au patrimoine de l'Unesco.

L'aqueduc du Gier construit entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère prend sa source dans la Loire à Saint-Chamond. Il est le plus long, avec ses 86 kms, et le plus imposant des 4 aqueducs qui desservaient en eau la ville de Lugdunum (Lyon). Son parcours sinueux emprunte de multiples secteurs encore sauvages et préservés d'urbanisation, avec des vestiges qui font l'objet de multiples protections au titre des monuments historiques. Des fouilles ont permis de retracer son parcours, du massif du Pilat jusqu'à la colline de Fourvière à Lyon. L'aqueduc reflète une véritable ingéniosité pour l'époque notamment grâce à la technique de la conduite forcée qui lui permettait de franchir des vallées encaissées. Le pont-siphon de Beaunant en est un bel exemple : il traversait la vallée sur 270 mètres de long et à 17 mètres de hauteur.

C'est à Chaponost, dans le Rhône, que se trouvent les plus importants vestiges de l'aqueduc : une longue



et majestueuse enfilade de 72 arches qui s'étend sur 550 mètres y est encore visible de nos jours. C'est un ouvrage d'une technique exceptionnelle.

La visite de l'aqueduc sur la commune de Chagnon s'est déroulée dans la matinée du 17 octobre 2020, avec uniquement un petit café au départ et jus de fruits de nos producteurs à l'arrivée, sur le parking du village, sans friandise et salle interdite malgré la fraîcheur, la crise sanitaire nous obligeant à faire quelques sacrifices. Hervé Reynaud, maire de Saint-Chamond, était convié avec un groupe d'élus d'une dizaine de personnes.

Voici le petit parcours proposé aux invités, avec l'autorisation de quelques riverains afin de pouvoir traverser leurs parcelles :

- 1 - Arrêt à la fameuse pierre de Chagnon (borne de protection dont le texte est en latin)
- 2 - Montée jusqu'à la cave du curée que certains ont traversée avec lampes frontales et bottes
- 3 - Tranchée supérieure
- 4 - Le sentier, tracé de l'Aqueduc
- 5 - Montée jusqu'au regard du Colombier
- 6 - Le premier réservoir de chasse des quatre siphons de l'aqueduc (édifice rectangulaire dans lequel l'eau arrivait depuis l'aqueduc et repartait par des tuyaux de plomb)
- 7 - Pont Siphon de la Durèze



Périscolaire

À défaut de décrire certains projets (crise sanitaire et changement de personnel), la parole est donnée à notre nouvelle directrice du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

« Je suis très satisfaite de mon arrivée dans cette nouvelle école.

J'ai été très bien accueillie aussi bien par le personnel que par les élèves.

Mon travail au périscolaire me plaît beaucoup et le matériel mis à disposition me permet de faire énormément de choses et me laisse l'initiative de mettre mes nombreuses idées en pratique.

Les enfants sont toujours occupés et ils adorent bricoler.

Je suis heureuse de voir qu'ils aiment mes idées ainsi que l'apprentissage de nouvelles choses. »

Perrine JOLY (Directrice CLSH)

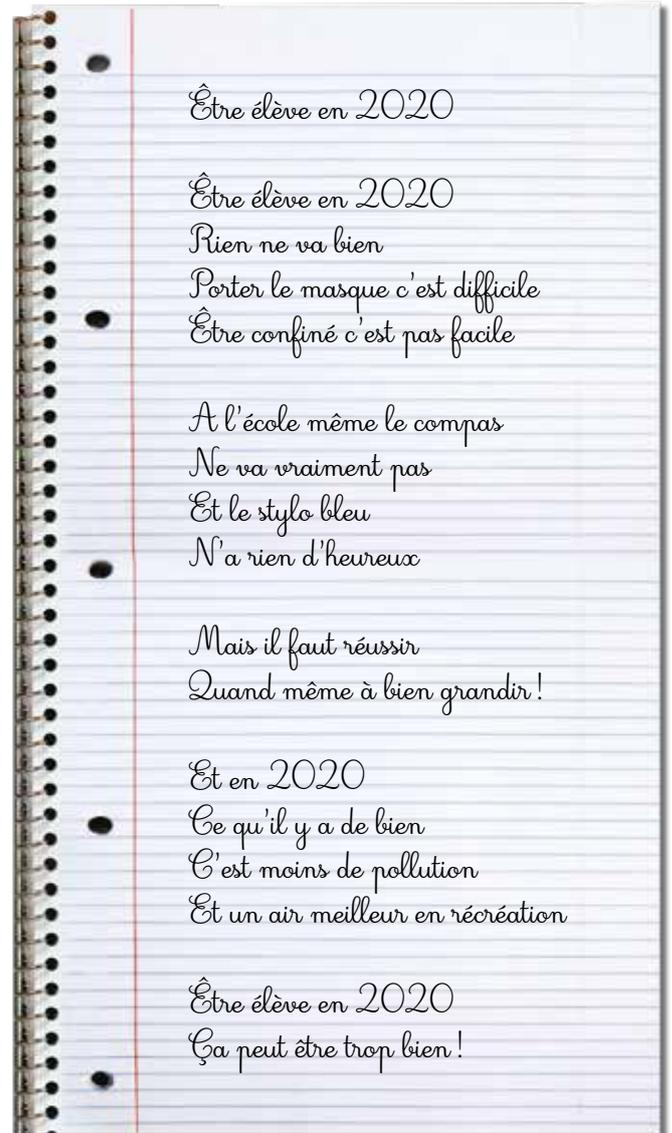


Rafraîchissement des peintures jeux au sol par Françoise & Dominique



Scolarité

2 bons élèves de CM2 se sont vu remettre une calculatrice ainsi qu'un recueil des Fables de Jean de la Fontaine en présence de la directrice Nadine GRANGER et de Madame le Maire Frédérique CHAVE.



Poème écrit par la classe des CM1

Noël à l'école

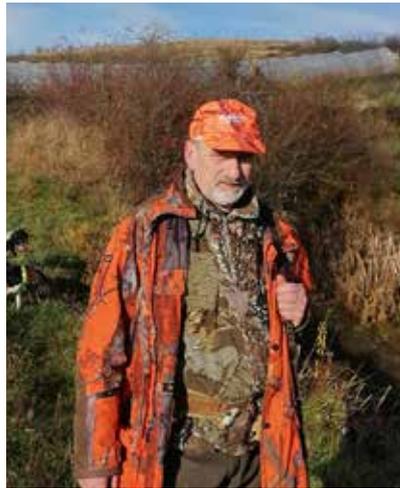


Chasse

Voilà 33 ans que notre ami M. Yves Fond est notre secrétaire au sein de notre société.

Rentré le 5 septembre 1987 (à l'âge de 25 ans), il ne nous a jamais quittés. Depuis ses débuts dans la société de chasse, toujours fidèle au poste, il est apprécié de tous.

Tous les membres de la société vous souhaitent une bonne année 2021 !



Comité des Fêtes

Cette année 2020 aura été très particulière. Le calendrier des animations s'est vu extrêmement réduit.

Une seule activité aura été épargnée puisqu'elle a eu lieu en janvier. Il s'agit de l'après-midi jeux. Une animatrice nous a permis de découvrir de nouveaux jeux de société grâce à ses précieuses explications. Comme on se restaure toujours au Comité des Fêtes, cette fois-ci, c'était crêpes pour tout le monde sans oublier les brochettes de bonbons pour les enfants.

Nous vous attendons nombreux lors des prochaines manifestations que nous organiserons dès que ce sera possible. N'hésitez pas à nous rejoindre à l'association pour nous apporter de nouvelles idées et nous faire part de vos attentes.

L'objectif du Comité des Fêtes est de créer des moments de rencontre, de convivialité, ce qui nous aura profondément manqué en 2020. Nous vous tiendrons bien sûr informés des manifestations que nous pourrons vous proposer.

Nous vous rappelons que, pour toute location de matériel (tables, bancs, barnum, ...), vous devez nous adresser un mail à l'adresse suivante : comitedesfetes@chagnon.fr

A très bientôt.



Galochons

Année 2020 réduite pour les Galochons de CHAGNON avec une seule sortie réalisée, ceci en raison de la pandémie du COVID 19 et ses conséquences sanitaires, mais toujours dans une belle ambiance, et une nouvelle fois un temps très agréable et propice à la randonnée.

Le week-end des 5 et 6 septembre, sortie aux limites de la Haute-Loire et de la Lozère, près de Saugues, au Domaine du Sauvage en Gévaudan (commune de CHANALEILLES) avec 18 participants, 2 jours de ballade dans les beaux paysages de la Margeride, tout près des bisons de Sainte Eulalie, avec un accueil sympathique à l'Auberge des Sauvages et la visite du petit écomusée du « Moulin de Couleau » (à voir !)

Les 2 autres sorties prévues à Rontalon (69) et Veranne (42) ont été annulées, mais seront probablement réalisées en 2021, s'il est à nouveau possible de passer en marchant de beaux moments de convivialité et de découvertes en tous genres.

Au cours du mois d'octobre ont été lancées, tous les mercredis après-midi, de petites randonnées dans les environs proches, avec départ du parking du Cercle, dans le seul but de passer en petit groupe 2 ou 3 heures de marches sans difficulté, ouvertes à tous.

Nous espérons reprendre ces marches l'épidémie passée, n'hésitez pas, si le cœur vous en dit, à vous joindre à nous, que ce soit pour les mercredis ou les sorties à la journée.

Alors, tous à vos baskets !



Paroisse

Cette année une nouvelle équipe a décidé, malgré la fréquentation très limitée des lieux de culte en cette période difficile, de prendre le relais afin de réaliser la traditionnelle crèche, fort renommée localement dans l'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette de CHAGNON.



Virades de l'Espoir

Merci à tous ! Les bénévoles, les motards, les marcheurs étaient au rendez-vous : malgré la pluie et la crise sanitaire, 6900 euros de dons ont été collectés ! Nous vous remercions d'ores et déjà rendez-vous le 26/09/2021 avec le soleil.



Sou des Ecoles

Comme chaque année, le sou continue son action afin d'aider l'école et de soutenir au mieux les projets de son équipe pédagogique.

Cette année un peu particulière, du fait de la crise sanitaire, ne nous a pas permis d'honorer tous les évènements que nous voulions mettre en place. Mais grâce à la cotisation des parents, la vente des sapins de l'année dernière, ainsi que des dons privés, nous avons pu nous concentrer sur un projet important. Celui-ci s'inscrit dans une démarche pédagogique de sensibilisation à la sécurité et prévention routière, prévue au programme ainsi que de l'amélioration des récréations...

Ce projet se porte sur l'achat de 8 tricycles, 8 casques et panneaux de signalisation. Et nous sommes heureux de pouvoir annoncer que notre projet verra le jour très prochainement...

Dans une ambiance amicale, motivée et conviviale, l'équipe du sou et ses bénévoles ne souhaitent pas s'arrêter en si bon chemin. Plusieurs événements sont prévus pour cette nouvelle année (la vente de sapins, le carnaval avec Mr carnaval, chasse aux œufs de Pâques, vente de fleurs et bien sûr la kermesse de fin d'année). Nous espérons que les parents seront nombreux à suivre et encourager nos actions.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles pour leurs aides, les donateurs privés (Lyon Métropole, Expert du crédit, identi T coiffure) ainsi que tous les parents et Chagnotaires qui participent aux événements.

Un grand MERCI aussi à nos maitresses, Nadine et Pascale, à nos ATSEM Françoise et Christine et à l'aide apportée par Souad et Bernadette. Merci pour leur travail au quotidien auprès de nos enfants.

Enfin, merci à la municipalité pour son soutien et son aide.

Nos événements sont avant tout une occasion de se réunir autour de moments d'échange et de partage, de graver des souvenirs dans le cœur de nos enfants. C'est ainsi que nous pouvons tous ensemble faire vivre l'école et le village.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et nous espérons que vous serez encore plus nombreux à nous rejoindre en 2021 !

L'équipe du Sou

L'équipe du Sou

Bureau

Présidente : Emilie CHAPEY

Vice-président : Clément REMAQUE

Trésorière : Sarah BRENIER

Vice- trésorière : Déborah THOMAS

Secrétaire : Eva GOUILLARDON

Vice- secrétaire : Jean-Daniel GARCHETTE

Bénévoles : Marlène et Gregory DELEAGE, Caroline BELTRAN, Gérald DALIBARD et tous les parents qui ont participé de près ou de loin.



Nouvelle Association : ZEL

L'idée a germé au printemps du confinement : proposer une zone d'échange et de lien, de son petit nom le ZEL, à l'échelle du village et de ses alentours.

Dans quel but ? Celui de faire prendre conscience de la dimension humaine existant derrière tous les échanges, de valoriser des savoirs et des savoir-faire mal reconnus dans notre société, de promouvoir des solidarités grâce à des échanges multilatéraux de savoirs, biens et services. Et, à notre humble échelle, d'encourager des comportements responsables et éco-citoyens afin d'éveiller nos consciences. Nous souhaiterions ainsi enclencher une dynamique qui irait au-delà des échanges de services ; s'offrir une opportunité de passer à l'action à notre échelle en faisant appel à nos imaginations et notre intelligence collective.

Comment ça marche ? L'association a été imaginée sous la forme d'un mode de gestion collégial. Il n'y a pas de présidence, mais un collectif familial et intergénérationnel. En adhérant pour la somme minimum d'un euro par famille, tous participent à la vie associative. Chacun est ainsi libre de proposer et/ou de demander un service au collectif via une application mobile partagée. Et, pour celles et ceux qui n'auraient pas accès à l'outil numérique, une rencontre mensuelle est prévue pour favoriser les échanges. Cette rencontre nous permettrait aussi de partager nos opinions et expériences personnelles sur le monde à venir et à construire, amener nos idées et nos énergies pour recréer du lien hors de nos cercles amicaux et familiaux habituels.



Dessin de Sophie Richard

Qu'est-ce que je peux proposer ?

Tout est possible dans l'idée que tout service vaut un autre service. Nous ne souhaitons pas établir d'échelle de valeurs et nous détacher ainsi des notions de dettes, de profits et de places. Nous ne cherchons pas non plus à nous substituer au monde professionnel. Les échanges se veulent dans la simplicité et sans objectif de résultat. Pour le ZEL, le lien est plus important que le bien. Partager mes savoir-faire, mutualiser des objets/outils/véhicules/jardin ou tout simplement prendre le temps de partager des idées. Faire simple !

Comment rejoindre l'association ?

Actuellement, nous sommes une dizaine de familles réunies autour de ce projet. Pour nous rejoindre, toutes générations confondues, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : zel@ecomail.fr ou en laissant un message à la Mairie de Chagnon pour celles et ceux qui n'ont pas accès à Internet.

Le ZEL s'imagine comme une association de bien fêteurs et, en ces temps moroses où nos sourires se cachent derrière les masques, elle nous semble plus que jamais nécessaire.

L'ADMR des Collines

assure de nouveau depuis mi-mai l'ensemble de ses prestations, dans le strict respect des règles sanitaires en cours. Nos salariées sont dotées de masques, de gel hydro alcoolique, de gants, de blouses en plastique, de sur-blouse, de combinaisons, de charlotte, etc. L'ADMR est en mesure d'évaluer vos besoins et de vous recommander des services pour bâtir une solution personnalisée dans chacun des domaines d'activité évoqués ci-dessous.

Services d'aide à domicile proposés :

Services et soins aux seniors (Aide au lever, au coucher, repas, aide à la toilette, soins d'hygiène de confort, aide administrative, etc.) / Accompagnement des personnes en situation de handicap / Garde d'enfants à domicile / Entretien de la maison - Repassage / Soutien aux familles - Soutien à la parentalité / Aide aux aidants / Téléassistance Filien.

Contactez-nous :
ADMR des COLLINES Maison des Services
4 Place Clémenceau

42570 ST HEAND
04 77 53 59 82
mslescollines@admr.fede42.org

Communes :
Avezieux, Cellieu, Chagnon, Chambœuf, Fontanès, Genilac, La Fouillouse, La Gimond, Marcenod, Saint-Bonnet-les-Oules, Saint-Christo-en-Jarez, Saint-Héand, Valfleury. Saint Romain en Jarez, Saint Martin la Plaine.

Horaires de l'accueil au public :
Lundi : 9h00-12h00/Mardi : 9h00-16h30
Mercredi : 9h00-12h00 / Jeudi : 9h00-12h00 / Vendredi : 9h00-16h30

Commémorations

Bien que nous soyons confinés lors des commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre, la municipalité se devait d'honorer comme à son habitude nos héros tombés pour la patrie. Malheureusement, nous n'avons pu accueillir ni les écoliers, ni les représentants des anciens combattants, ni la fanfare de Saint-Romain en Jarez.



Commémoration du 11 Novembre 2020



Commémoration confinée, mai 2020

Noël des Séniors

Nous avons offert un panier de Noël préparé par la CAVE BALTHAZARD de Saint-Martin la Plaine.

Il a été distribué à la salle communale le jeudi après-midi 17 décembre.



Le mot du Maire

Nous regrettons de n'avoir pu nous retrouver pour le repas de nos séniors. Le contexte pandémique ne nous autorisant pas à prendre de risques.
Nous avons espoir que 2021 se présentera sous une autre étoile.

Syndicat des Roches

Les deux chaufferies du complexe sportif Cellieu-Chagnon étaient vieillissantes. Il fallait envisager de les remplacer et en profiter pour les mettre aux normes et les moderniser.

Les études ont montré que le remplacement, à minima, en conservant le fioul comme combustible, nécessitait un investissement d'environ 50 000€, sans aucune subvention possible.

Le choix s'est porté sur une refonte complète du système, avec la création d'une chaufferie centralisée aux granulés de bois, un réseau de chaleur enterré entre le Gymnase et le Dojo et la mise en place d'un système de régulation pilotable à distance. Le surcoût, très important par rapport à la solution fioul, a été pris en charge par les subventions.

Nous avons donc aujourd'hui une solution qui coûte moins cher en fonctionnement, qui pollue beaucoup

moins, et qui est plus confortable à utiliser.

Les horaires de chauffage sont gérés par le secrétariat de Cellieu, depuis Internet. En cas de problème sur l'installation, le système envoie des Emails d'alertes : les pannes peuvent être réparées avant que l'impact soit ressenti. Des boutons de relances sont disponibles pour mettre le chauffage en cas de besoin. L'eau des douches est toujours à température. De nombreux capteurs et compteurs informent en temps réel de l'état du système et des différentes consommations.

Cependant, avec cette année particulière et la fermeture des équipements sportifs, nous n'avons pas pu voir la nouvelle installation fonctionner en mode nominal. Il y aura donc certainement encore quelques petits réglages à faire dès que les locaux seront à nouveau accessibles au public.

Chiffres clés

AVANT :

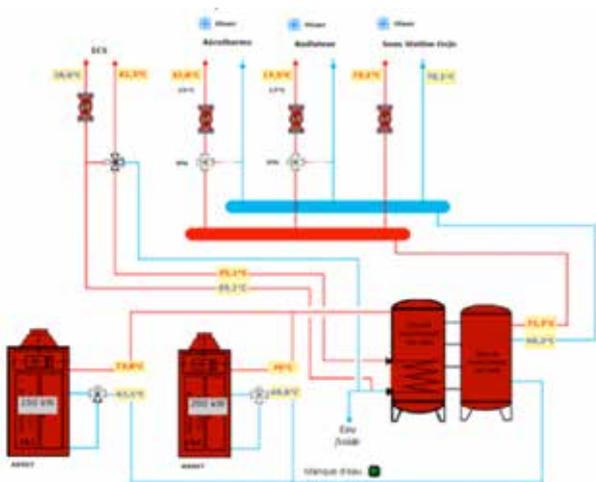
- 2 chaudières fioul (puissance totale : 720 kW)
- Consommation de Fioul : 16 Tonnes / an soit environ 12 000€
- Rejet de CO2 : 40 Tonnes

TRAVAUX :

- Durée : 4 mois à partir de septembre 2019, sans coupure d'eau chaude
- Coût : 215 716 € HT
- Subvention : 164 609 € (soit 76%) (Etat par l'intermédiaire de la Préfecture de la Loire, Région AURA, Saint-Étienne Métropole avec l'ADEME en partenariat avec la Région et le SIEL-Territoire d'Énergie Loire)

APRÈS :

- 2 chaudières aux granulés (puissance totale : 350 kW)
- Consommation de Granulés : 32 Tonnes / an soit environ 8 000 €
- Rejet de CO2 : presque nul



Syndicat Intercommunal du Pays du Gier (S.I.P.G.)

Le syndicat regroupe 21 communes et exerce des compétences optionnelles dans 5 domaines pour lesquels chaque commune adhère librement aux compétences :

Commission Affaires scolaires, Petite-enfance et jeunesse

Missions :

La commission est chargée de donner son avis sur les conditions d'accueils, d'encadrement et de qualité de service des enfants. Elle doit aussi étudier et proposer le budget scolaire, suivre les demandes de l'équipe enseignante, gérer les questions en lien avec le périscolaire (cantine et garderie) et participer au conseil d'école.

Commission équipement nautique

Missions :

La commission est chargée de la tarification, de l'équipement et de l'animation de ces équipements pour l'ensemble des utilisateurs : public scolaire, familial ou sportif. Le centre nautique, sur présentation d'un justificatif de domicile, accepte les chèques vacances pour l'accès à la piscine et les coupons sport pour le paiement des animations.

En raison de la crise sanitaire, le centre est actuellement fermé.

Commission communication

Missions :

La commission est chargée de la gestion, de l'animation, des réunions publiques pour la communication. Elle a également des contacts avec la presse.

Commission Tourisme, patrimoine, culture

Missions :

La commission est chargée de la vie culturelle. Elle est en relation avec les responsables de toutes les associations de la commune. Elle est du déroulement des manifestations.

Commission Finances

Missions : Etude et validation du budget

Merci

La mairie de Chagnon remercie les annonceurs pour leur soutien à la réalisation de ce magazine.

Pour figurer vous aussi dans le bulletin, merci de vous mettre en relation avec la mairie : 04 77 75 44 10

Relais PNEUS

- Pneus
- Réparation pneus
- Vidanges
- Suspension
- Freinage
- Géométrie
- Distribution
- Embrayage
- Echappement
- Batterie/Balais essuie glace/Ampoule

7 Plaine de grézieux 42420
LORETTE



PROFIL+ Email : massa.lorette@orange.fr
Tél : 04.77.75.98.16

INFORMATIQUE DOM **NTFo REZC**

Infogérance Sauvegardes surveillées Maintenance Sécurité réseaux

04 77 10 10 11
contact@infodom.pro
11 rue Louis Pasteur 42320 La Grand-Croix
Exclusivement pour les professionnels

la chaumière fleurie

Helène Grenier
Artisan Fleuriste

34/36, rue de la République
42400 ST-CHAMOND

www.chaumierefleurie.com 
lachaumierefleurie@gmail.com

04 77 22 04 22

Commandez par  Règlement 
CARTE DE FIDÉLITÉ 10%  **INTERFLORA**

Christian GRANGE

Vente et réparation de matériels agricoles et jardinage

230 rue du Gelay - 42800 GENILAC
Tél. : 04 77 75 05 72 - Fax : 04 77 83 99 05
grange42@orange.fr



CLAAS - KUBOTA - JCB - UNIVERT - OREC - ISEKI - SNAPPER - SHINDAIWA

GARAGE TERRAT

Réparations véhicules toutes marques
Achats - Ventes - Dépannages



25 rue de Montaland | 42800 GENILAC
Ouvert du Lundi au Vendredi | garage.terrat@wanadoo.fr
04 77 75 74 43

Marmite & Pétrin

PRENEZ LA PAUSE !

www.marmite-et-petrin.fr

Du lundi au vendredi
de 5h30 à 19h30
et le samedi
de 6h30 à 13h

09 82 45 47 12

BOULANGERIE & TABLE GOURMANDE

A47 - SORTIEN 12

ENTREPRISES ou PARTICULIERS

Vos buffets froids
Sucrés ou salés
Vos grandes plaques de fruits
ou de galette des rois...
La marmite étudie votre demande sur
marmiteetpetrin@free.fr

RhôneLoire Paysages

Aménagement | Entretien de jardin

Marc Guyot

131, rue Abbé Pagon • 42800 St-Romain-en-Jarez
04 77 20 72 20 • 06 89 74 64 48
rhoneloirepaysage@gmail.com

CAVE BALTHAZARD

Bieres • Vins • Boissons
Epicerie fine

| location de machines à bière |
| cadeaux d'entreprise | soirées vins |

06 81 84 79 62 - 06 77 35 95 92
jeanjacquesbalthazard@gmail.com

PROXI' FENÊTRES

FENÊTRES - PORTES - VOILETS

SHOWROOM
80 rue Louis Pasteur
42320 La Grand-Croix
Tél. 04 77 55 43 72
Fax 04 77 73 65 86

www.proxi-fenestres.fr



DEGRUEL

Travaux publics et particuliers
Matériaux - Transports

2 chemin de Bujarret
42400 Saint Chamond

Tél : 04.77.22.15.69
Fax : 04.77.29.07.83

www.degruel.com

RESTAURANT LE SERPOLET

Menus carte
de 16 à 38 €

Menu du jour.

Repas de famille
nous consulter

Fermé lundi
et mardi



fb.me/leserpoletstchristo



#leserpolet

Suivez-nous !

04 77 20 26 09

607 route de la Combe 42320 ST CHRISTO EN JAREZ
leserpolet@bbox.fr - www.restaurant-le-serpolet.fr

ESPACE
revêtements

AU SERPENT

DROGUERIE

SOL

PEINTURE

OUTILLAGE

DÉCORATION

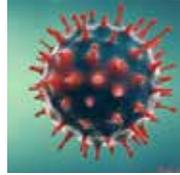
STORE

MUR

RIDEAUX

ZAC BRUNON VALETTE - RIVE-DE-GIER - 04.77.75.00.48 - www.auserpent.fr - Facebook Au Serpent

COVID 19 (en 2020)



Tout a commencé le jour où l'on a entendu son nom pour la première fois : ça faisait « Coro... quoi ? » le Coronavirus ! Il a le nom d'un personnage fantastique, d'un Pokémon ou d'un légionnaire romain dans Astérix, mais, en réalité, il ne fait pas rêver du tout !

Si l'on a bien compris, c'est un méchant virus que l'on peut voir uniquement avec un microscope ultrapuissant : on dirait un oursin, avec des piquants qui ressemblent à des bouts de cotons-tiges. Il fait partie de la grande famille des virus à couronne et c'est pour ça qu'on lui a donné ce nom : « Corona » veut dire « couronne », en latin.

6 QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS

C'EST QUOI ?
Un virus très contagieux qui circule en ce moment dans plusieurs pays du monde. C'est un microbe, donc absolument invisible à l'œil nu.

COMMENT CA S'ATTRAPE ?
Tu peux l'attraper si une personne malade éternue ou tousse près de toi sans se protéger la bouche. Le virus peut aussi rester plusieurs heures sur des objets. Si tu l'attrapes, ne t'inquiète pas, on s'occupera de toi jusqu'à ce que tu sois guéri.

COMBIEN DE TEMPS CA DURE ?
En général, les personnes malades guérissent en quelques jours avec du repos et un traitement. Pour mieux se protéger du virus, il faut que l'on reste tous à la maison pendant au moins deux semaines.

ÇA FAIT QUOI ?
Le coronavirus fait tousser, éternuer, il donne de la fièvre, de la fatigue et peut parfois provoquer des difficultés à respirer.

COMMENT ME PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.
- Tousse et éternue dans le pli de ton coude ou dans un mouchoir et loin de tes amis.
- Utilise un mouchoir en papier pour te moucher et jette-le à la poubelle.
- Évite de toucher ta bouche, ton nez et tes yeux.
- Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.

POURQUOI MON ÉCOLE EST-ELLE FERMÉE ?
Pour te protéger et protéger les autres il faut que tu restes à la maison. Ton enseignant ou ton enseignante va rester en relation régulière avec toi à distance pour que tu ne prennes pas de retard dans tes leçons.

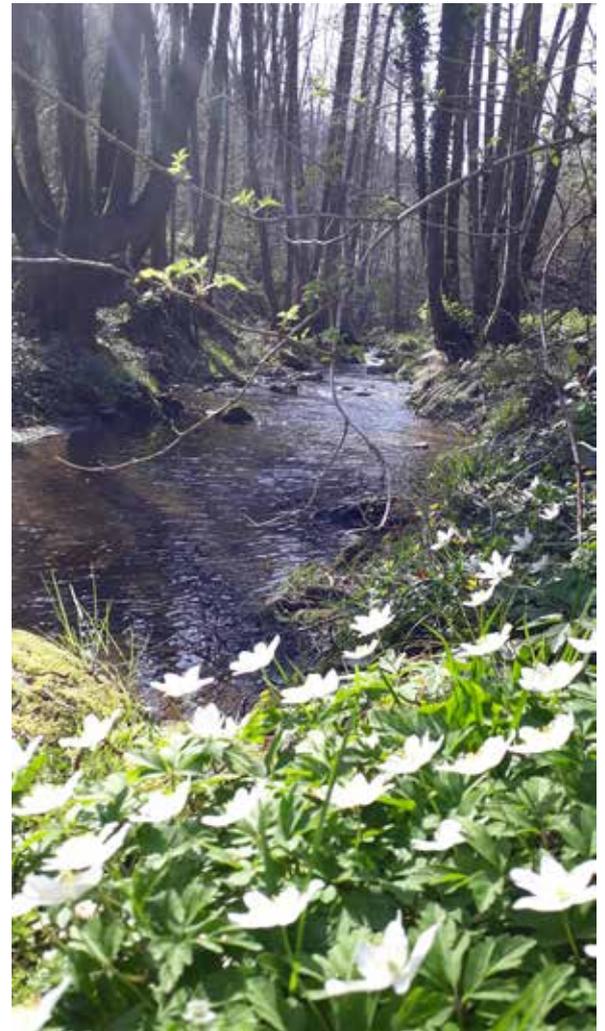
FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

- 1** Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.
- 2** Tousse et éternue dans le pli de ton coude ou dans un mouchoir, et loin de tes amis.
- 3** Utilise un mouchoir en papier pour te moucher et jette-le à la poubelle.
- 4** Pour se saluer, pas de câlins, pas de bisous, pas même de poignées de main.
- 5** Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.
- 6** Évite de toucher ton visage (nez, bouche, yeux).

Si tu es malade, reste à la maison.

MASQUE
DEPISTER
ATTESTATION DE SORTIE
TOUSANTICOVID
REA
TEST RT-PCR
CONFINEMENT
ANNEE PARTICULIERE
CONFINEMENT COUVRE FEU
GESTES BARRIERE
CAS CONTACT
DISTANCIATION SOCIALE
CAMPAGNE DE VACCINATION
ISOLER
SITUATION SANITAIRE
TESTER
PROTÉGEONS-NOUS
6 PERSONNES
MUTATION
POSITIF
CORONAVIRUS
PANDEMIE
NEGATIF
GEL HYDROALCOOLIQUE

Environnement



Notre village reste un site historique, les vestiges de l'Aqueduc attirent beaucoup de randonneurs. Il faut le préserver, le respecter. Lors des balades, nous découvrons sur les chemins, beaucoup de variétés d'arbres fruitiers, des paysages verdoyants, la rivière la Durèze, mais, malheureusement, il y a aussi des bouteilles d'eau en plastique, des canettes de Coca, des bouteilles de bière en verre, des paquets de cigarettes vides et évidemment, en ce moment, beaucoup de masques usagés.

Le mot du Maire

Vous l'avez compris, notre village est précieux ... nous devons en prendre soin. Je ne peux que constater des dégradations, des jets réguliers de débris aux abords du cimetière et j'en passe. Apprenons à vivre ensemble en respectant notre environnement !



État civil 2020

Bienvenue à...

THOMAS Noam, Christian, Daniel
ACHTE Quentin
TAIMOURLANK Aryas, Abdel
BOUCHUT BISSARDON Noa
BOUCHUT Lison
BRUNO Louis

03/01/2020 à Pierre Bénite
13/01/2020 à Saint-Chamond
17/02/2020 à Saint-Chamond
23/05/2020 à Givors
02/06/2020 à Saint-Chamond
06/10/2020 à Saint-Priest en Jarez

Ils se sont mariés...

MARNAT Julien & DESORMEAUX Evelyne
COLOMBAN Pascal & FAVI Sylvie

13/06/2020
13/06/2020

Ils nous ont quittés...

PONCIN Christiane
DORIER Marie Germaine

27/08/2020 à Saint-Chamond
19/10/2020 à Saint-Paul en Jarez



Lison



Louis



Noa



Noam



Quentin



Sylvie et Pascal



Evelyne et Julien

Démarches administratives

Vous voulez obtenir	Vous devez vous adresser	Conditions et pièces à fournir
ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Se présenter directement à la mairie avec pièce d'identité et/ou livret de famille.
ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Par écrit : joindre la copie de la carte d'identité et une enveloppe timbrée pour la réponse
ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu du décès	Aucun document requis
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du domicile	En cas de perte, de vol, de divorce ou changement de filiation
CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE FRANÇAISE (1 ^{re} demande) (Validité 15 ans) le demandeur doit se présenter personnellement pour la signature et la prise des empreintes digitales	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention ! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 photo d'identité récente et conforme aux normes ◆ Extrait d'acte de naissance Si parents nés à l'étranger : <ul style="list-style-type: none"> ◆ fournir justificatifs de nationalité française ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois Pour enfant majeur habitant chez les parents : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Attestation de domicile par les parents
RENOUVELLEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention ! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 photo d'identité récente et conforme aux normes ◆ Ancienne carte d'identité En cas de perte ou de vol : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir la déclaration de perte ou de vol ◆ 1 timbre fiscal à 25 euros ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
PASSEPORT ADULTE (Validité 10 ans)	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention ! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Copie intégrale de l'acte de naissance ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois ◆ Ancien passeport (le cas échéant) ◆ Timbre fiscal de 86 euros si fourniture d'une photo d'identité ou 89 euros si photo faite par la mairie
PASSEPORT ENFANT	Idem ci-dessus	Mêmes documents ci-dessus, mais Timbre fiscal à 17 euros pour les moins de 15 ans et 42 euros entre 15 et 18 ans

Dossier mariage

Un mois avant la date prévue, vous devez déposer en Mairie :

- acte de naissance des futurs époux ;
 - copie de la carte d'identité de chaque témoin ;
- si enfant(s) à légitimer, il convient de fournir un acte de naissance pour chacun ; autres renseignements demandés : professions et adresses précises des parents et des témoins.

Vous avez 16 ans

Les jeunes sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leurs 16 ans. Les jeunes peuvent se présenter personnellement munis du livret de famille.

Une attestation leur sera remise, qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours, pour la conduite accompagnée ou le permis de conduire. L'année d'après, vous serez convoqué à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Vous avez 18 ans

En principe, vous êtes inscrits d'office sur les listes électorales, si vous avez effectué votre démarche de recensement pour la JAPD.

Vous êtes nouveau sur la Commune

Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales à la mairie, muni de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe. Une déclaration conjointe de PACS est enregistrée à la mairie ou chez un notaire.

Site internet :
www.demarches.interieur.gouv.fr





La vie ce n'est pas d'attendre
que les orages passent
C'est d'apprendre comment
danser sous la pluie